

Conditions générales de ventes :

EURL camping des dunes- Tel 05 46 35 00 28

campingdesdunes-iledere.fr

RCS : 440 863 561 TVA intracommunautaire : FR 60 440 863 561

Article 1 : Champ d'application des conditions générales de ventes

Les présentes conditions générales de ventes régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingdesdunes-iledere.fr . Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de ventes préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toutes personnes participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales de ventes sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 : Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour : 0.22 centimes par jour pour les plus de 18 ans.

Pour les réservations emplacement de camping : Toutes locations est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte de 40% du prix total de votre séjour ou de 100% pour les séjours en emplacement d'une nuit.

Le camping les Dunes ne peut garantir les demandes particulières faites lors de la réservation. L'attribution du numéro de Mobil home ou emplacement est du strict domaine de la direction

Pour les réservations locations : Toutes locations est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte de 40% du prix total de votre séjour.

Pour tout retard non signalé, la location/emplacement devient disponible 48 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Aucune modification ou report n'est possible moins de 30 jours avant l'arrivée

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date de début de séjour, 100 % de l'acompte sera remboursé.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du code de la consommation).

Article 3- Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et départs

En location en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 12h, les départs s'effectuent avant 12h, tous les jours.

3.2 Caution

-Une caution de 200 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle sera détruite ou renvoyé dans un délai maximum de 3 jours. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

- une caution de 5€ par carte de douche (emplacement de camping) sera demandé. Elle sera rendu lors de la restitution de la carte de douche.

3.3 Départ

Tout retour de la clé ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée au moins 24h avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux sont admis à l'intérieur des locations sauf 1ère et 2ème catégories. Ils ne doivent pas être laissé seuls sans surveillance à l'intérieur du mobil home. Ils doivent être tenu en laisse en permanence sur le terrain de camping. Ils ne sont pas autorisés dans les sanitaires communs.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4-Responsabilité

Le camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC)

Article 5-Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de commerce de La Rochelle.